

Les oublis de Laurent Pietraszewski en visite dans le Gers

Un communiqué de la la fédération départementale du PCF



Les oublis de Laurent Pietraszewski en visite dans le Gers

En visite dans le Gers, M. Pietraszewski semble avoir oublié des détails importants dans le déroulement des négociations autour des lois Chassaigne 1 et 2.

Tout d'abord sur le retard de la mise en œuvre. Il est vrai que travail d'André Chassaigne et celui du groupe des députés communistes a commencé bien avant l'arrivée de M. Pietraszewski au gouvernement, dès 2016 par des rencontres régulières avec l'Association nationale des retraités agricoles de France et aussi avec les commissions des aînés au sein des syndicats FNSEA, Confédération paysanne, Modéf, tout cela avec un seul objectif : que les retraités de l'agriculture puissent atteindre un revenu équivalent à 85 % du SMIC et sans écrêtement, c'est-à-dire sans exclure les chefs d'exploitation obligés d'avoir eu recours à d'autres métiers pour mettre un peu de beurre dans les épinards. C'est en 2017 que la loi Chassaigne 1 a été votée à l'Assemblée à la fin de la mandature précédente, mais bloquée en 2018 au Sénat par la nouvelle majorité LREM à la demande du gouvernement de M. Macron... En 2020 donc, le député communiste André Chassaigne a inscrit cette proposition de loi en deuxième lecture puisqu'elle n'avait pas pu être votée par le Sénat tellement le gouvernement l'avait modifiée. Dans un délai très court elle est passée au Sénat dans le cadre des niches parlementaires, à la demande des sénateurs communistes, qui ont réussi à la faire voter.

Concernant maintenant le niveau des pensions visées par la loi Chassaigne 2. L'objectif de la seconde loi consistait à mettre à niveau les chefs d'exploitations, les conjoints-collaborateurs et les aides-familiaux, c'est-à-dire 1035 euros, en fait le minimum vieillesse. Même si l'augmentation obtenue par André Chassaigne est loin d'être négligeable, il y a encore loin de la coupe aux lèvres du fait que le gouvernement a considéré que l'objectif des parlementaires communistes représentait une dépense trop importante.

Il faudra donc la pugnacité des parlementaires communistes pour aller plus loin et **obtenir une loi Chassaigne 3**, qui prendra aussi en compte la situation des milliers de femmes de paysans qui ont travaillé dur sans aucun statut !